



PETITES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL

Exploitez vos terrains inutilisés : générer de l'énergie, valoriser votre patrimoine





VALORISEZ, **PRODUISEZ,** **PERCEVEZ UN LOYER.**

Et si votre terrain devenait une ressource utile, rentable et durable ?

Friche industrielle, ancienne carrière, délaissé routier ou simple parcelle non exploitée... Des terrains souvent négligés, mais à fort potentiel énergétique peuvent aujourd'hui jouer un rôle clé dans la production d'énergie renouvelable.

En y implantant une petite centrale photovoltaïque au sol, vous transformez une surface inoccupée en un actif productif : vous percevez un loyer annuel garanti, sans aucun investissement ni gestion à prévoir.

LM Soleil prend en charge l'ensemble du projet, de l'étude de faisabilité à l'exploitation technique, pour faire de votre foncier un levier concret de revenus et d'engagement environnemental.

Une solution clé en main, sans contrainte pour vous, qui valorise votre patrimoine tout en soutenant une électricité verte, locale et décarbonée.

VOTRE TERRAIN
DE 1 À 3HA
NON EXPLOITÉ
PEUT VOUS RAPPORTER
jusqu'à 4500€/an/MWc
pendant 40 ans.



CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

- Superficie minimale : entre 1 et 3 hectares généralement
- Topographie : terrain plat ou légèrement incliné, sans relief important.
- Stabilité : sol compact, non marécageux, non instable.



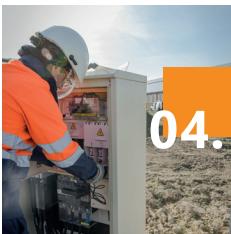
NATURE ET STATUT DU TERRAIN

Non exploité / non cultivé : friches, anciennes carrières, décharges, délaissés routiers ou ferroviaires, aérodrome, terrains militaires désaffectés, terrain agricole non exploité depuis 10 ans...



ZONAGE ET RÈGLES D'URBANISME

- Terrain situé en zone U (urbanisée), AU (à urbaniser) ou NPV (naturelle photovoltaïque)
- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) doit autoriser les installations de production d'énergie renouvelable.
- Hors zones : Natura 2000 (zones naturelles protégées pour la biodiversité)
Sites classés ou patrimoniaux (ABF : architectes des bâtiments de France)
Zones inondables



PROXIMITÉ DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

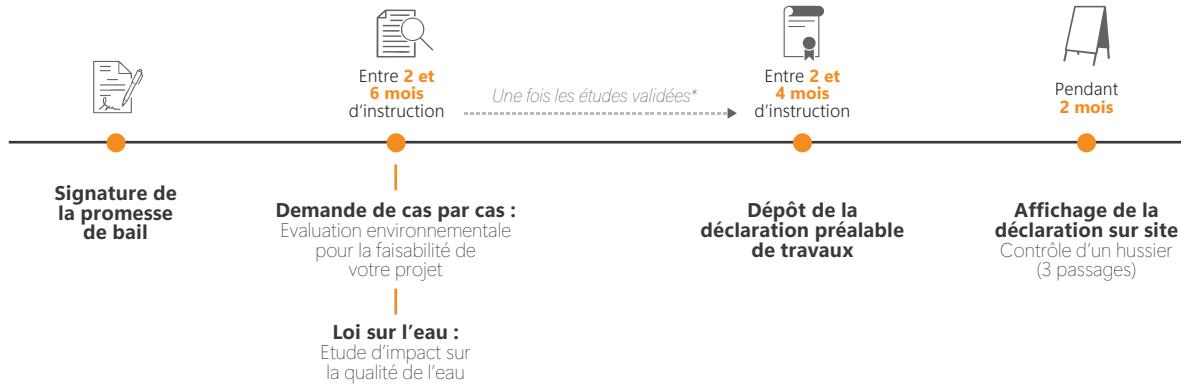
Idéalement situé à moins de 1 kilomètre d'un point de raccordement au réseau électrique. (transformateur/ligne HTA : haute tension)
LM Soleil étudie en amont la capacité de raccordement (pré-étude réseau).



ACCEPTABILITÉ LOCALE

Une concertation avec la mairie ou les services urbanisme est obligatoire.
Les petites centrales photovoltaïques au sol sont souvent acceptées dans le cadre de zones d'accélération des énergies renouvelables, ou sur des terrains déjà dégradés par l'activité humaine (ex : ancienne carrières, décharges...)

LES GRANDES ÉTAPES DE VOTRE PROJET **AVEC LM SOLEIL** :



**Si l'avis sur le cas par cas est défavorable, une étude d'impact environnemental complète devra être menée, ce qui prolonge le délai d'instruction d'environ un an.*

LM SOLEIL PREND **EN CHARGE** :

- **Les démarches administratives**
(autorisation d'urbanisme et demande de raccordement)
- **L'étude et le dimensionnement**
- **La fourniture et la pose de la centrale**
- **L'installation de la clôture et de la vidéo surveillance**
- **L'exploitation et la maintenance**
- **L'assurance et l'entretien**

Une source de revenus	La préservation de votre capacité d'endettement
Une option supplémentaire pour vos zones d'accélération	L'entretien de votre parcelle
La valorisation de votre foncier inexploité	Une solution qui peut alimenter l'auto-consommation

LES **AVANTAGES**



COMMENT VOTRE TERRAIN DEVIENT une centrale photovoltaïque

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES ÉNERGÉTIQUES

Tirez le meilleur parti de votre centrale photovoltaïque en adoptant dès maintenant les bonnes pratiques.

Sensibilisez et formez vos équipes à une consommation responsable.
Optimisez l'utilisation de vos équipements selon les heures de production solaire.



**Plus de 650 centrales
installées**



**Plus de 135 MWc
en production**



Plus de 320 clients



18 ans d'expérience



**Plus de 110 experts
à votre écoute**



97% de satisfaction



01.

ÉTUDE PERSONNALISÉE

Analyse approfondie pour déterminer précisément vos besoins.



02.

GESTION COMPLÈTE DES DÉMARCHES

Autorisations administratives (urbanisme, raccordement réseau), montage financier optimal, suivi du chantier.



03.

INSTALLATION CLÉ EN MAIN

Construction, installation et mise en service de votre centrale photovoltaïque par nos équipes.



04.

MAINTENANCE RÉGULIÈRE

Suivi régulier garantissant sécurité, performance optimale et rentabilité durable de votre installation.



2-4 rue de l'Alambic, Villeret, 16140 Saint-Fraigne
287 Rte de Paris, 16430 Champniers

contact@lmsoleil.com · 05 45 30 35 32 · www.lmsoleil.com